

La vie des petits en école rurale

H. HEINTZ
Le Verval, 62240 Desvres

De plus en plus, s'étendent, en milieu rural, les regroupements en une seule classe des enfants d'âge pré-scolaire de plusieurs communes. Lever tôt le matin, voyage en autobus, cantine... Nous, qui ne chiffons pas les frais en hectolitres de carburant, savons qu'une fois de plus c'est l'enfant qui paiera (voir le billet de *L'Éducateur* n° 9 du 20-1-1975).

De nombreux camarades ruraux marchent encore à contre-courant, et essaient d'intégrer dans leur classe unique ces enfants, malgré les pressions de plus en plus fortes de l'administration. Sans cesse menacés, ils essaient de démontrer que la conduite d'en enseignement pré-scolaire n'est pas incompatible avec la conduite normale de leur classe. Ce que nous voulons démontrer c'est que la pédagogie Freinet rend non seulement la cohabitation possible, mais favorise l'épanouissement des enfants placés dans cette situation.

Voici quelques propos recueillis lors du congrès et qui doivent surtout servir à éviter les heurts et retirer à nos détracteurs l'argument de l'incompatibilité pédagogique.



L'aménagement de la classe :

Il est la clé de la réussite ; un peu de matériel et beaucoup d'imagination feront de la classe une « mécanique bien huilée » et éviteront les petits accrocs.

- On peut facilement se préserver du bruit, en couvrant les tables (bull gomme), en installant un tapis de jeux dans un coin. Dans la mesure du possible il faut utiliser les locaux annexes, les couloirs pour l'installation des ateliers trop bruyants (musique, menuiserie). Prendre garde, dans ce cas, aux problèmes posés par la surveillance.

- Le travail individuel ou en petits groupes ; le tâtonnement expérimental sera favorisé par de multiples petits ateliers : ces ateliers peuvent être de simples boîtes en carton renfermant divers objets, aussi nombreux que variés (boutons, perles, graines). Un matériel plus élaboré sera aussi nécessaire ; des jeux (légo, clipo), un évier pour la « vaisselle », une petite maison en carton. (Si son installation s'avère impossible, prévoir un recoin où les petits peuvent se mettre à « l'abri »).

- Une grande importance sera accordée à l'expression graphique ; ateliers de dessin, de peinture. Un ensemble d'ouvrages de lecture à la portée des plus jeunes sera prévu dans le coin bibliothèque (Bibliothèque enfantine - C.E.L.).

Le plus important est l'imprimerie, elle sera le premier moyen de communication précis pour ces enfants qui ne savent pas écrire. L'imprimerie en corps 24 convient parfaitement et pourra servir également au C.P. L'aqualac est préférable à l'encre d'imprimerie parce que plus facile à nettoyer.

Organisation du travail :

- Il est indispensable de prévoir, un moment avant la sortie, le rangement et le nettoyage... afin que les enfants rentrent chez eux dans un état de propreté impeccable.

- Pour ce faire on ne doit pas hésiter à solliciter l'aide des grands élèves qui viendront d'ailleurs tout au long de la journée se rendre compte des travaux effectués et vice versa. Un petit moment peut être prévu avant chaque sortie pour que chacun puisse expliquer ses réalisations et répondre aux questions des autres. Les petits aiment beaucoup ces moments qui valorisent leur travail et font sentir l'unité de la classe.

- D'autres moments seront privilégiés pour ce genre d'échanges : l'entretien, les exposés, certains jeux, le théâtre, les activités manuelles. Il convient d'être très prudent pour éviter de voir alors les petits réduits à l'état de main-d'œuvre. Il faut leur donner droit aux véritables responsabilités.

- La correspondance naturelle apporte un élément nouveau dans nos classes : excluant les mariages limités, elle permet la diversité, aussi bien entre les classes (possibilités de correspondre avec des maternelles) qu'entre les âges (possibilités pour un petit de correspondre avec un grand). Elle permet surtout la non-correspondance de celui qui, trop petit, s'en désintéresse.

- Par l'imprimerie, ils participeront à la gerbe et au journal par de petits textes et des dessins qui feront cette révolution copernicienne qui fait que l'enfant ne soit plus le centre d'un faisceau de textes imposés de l'extérieur mais devienne lui-même émetteur.

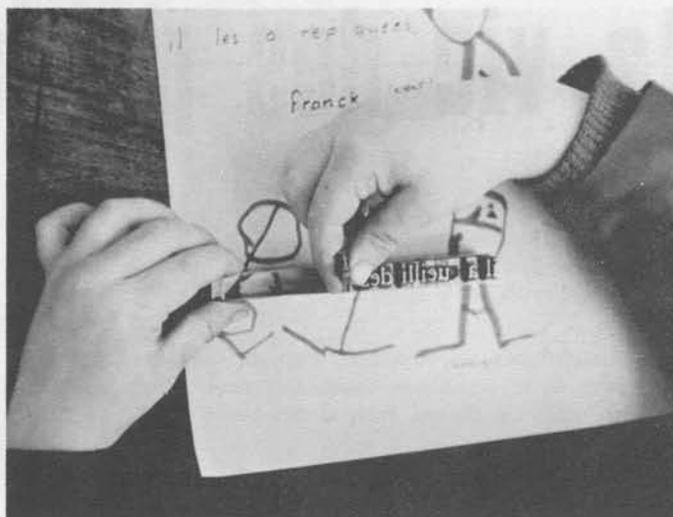
La part du maître :

Elle restera celle d'un adulte aidant qui oubliera ses réflexes d'enseignant : c'est lui qui écrira la pensée de l'enfant sur ces feuilles qui partiront au loin, c'est lui aussi qui aidera à déchiffrer ces obscurs messages qui parviennent d'ailleurs. Il aidera le plus maladroit, favorisera l'expression du plus timide mais restera le plus discret possible et, à la limite, permettra, à celui qui le désire, de ne pas participer à la vie de la classe.

Le point de vue de l'administration :

Les attitudes divergent sensiblement entre les départements et même entre les circonscriptions. Je transmets ici des extraits du dossier personnel que je me suis constitué :

- L'administration a ressorti du fond des tiroirs une circulaire ministérielle du 10-4-1922, interdisant l'inscription en classe unique d'enfants de moins de 4 ans, en raison de la non-adaptation des locaux et la nuisance à «l'efficacité de la pédagogie». Cette loi, facilement appliquée à des enfants de 4 ans, n'a pourtant plus aucun sens depuis le départ en transition des F.E.



- Dans certains cas on tolère encore la situation («il est préférable de ne pas...») mais il s'agit là de cas limités dans l'espace et le temps.

- L'autorisation ne peut être refusée si l'aménagement des locaux est conforme (lits de repos) et s'il existe une femme de charge. Ce ne peut être un homme (certaines communes avaient pensé au garde champêtre) et la nomination à temps partiel est tolérée, à condition qu'un regroupement ne soit pas envisagé, auquel cas elle est refusée.

Cependant, cette attitude contradictoire avec la doctrine officielle est souvent officieusement reconnue par les I.A.

- Les syndicats : Le S.N.I. m'a été d'un grand secours, néanmoins son action reste discrète étant donné qu'il s'attaque à une structure de démocratisation (?) (c'est ce qu'on m'a dit). En cas d'une action il ne faut pas l'écarter.

Il est possible pour les maîtres de classe unique de poursuivre plus avant la recherche en collaboration avec les institutrices des écoles maternelles en participant à l'édition de leur journal en autogestion. Il était aussi question de préparer, pour le prochain congrès, un livre blanc sur «l'exploitation de l'enfant» (ramassages, cantine, etc.). Nous pouvons y participer par le truchement du même journal.

